



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inscription sur les listes électorales

Question au Gouvernement n° 4812

Texte de la question

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot.

Mme Mathilde Panot. Monsieur le Premier ministre, le cauchemar d'Emmanuel Macron porte un nom : la démocratie. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Car en démocratie, le jour d'une élection, la voix d'un Gaulois réfractaire pèse autant dans l'urne que celle d'un des amis milliardaires du président ; ne lui en déplaise, dans l'isolement, la voix de l'homme le plus riche de France, Bernard Arnault, équivaut à celle de Jojo le gilet jaune, à celle d'un non-vacciné, d'une chômeuse ou d'un rien !

Dès lors la stratégie d'Emmanuel Macron est claire : il faudrait que seuls les riches aillent voter.

M. Jean Lassalle. Eh oui !

Mme Mathilde Panot. La preuve : les Français ont jusqu'au 4 mars pour s'inscrire sur les listes électorales, mais avez-vous fait une campagne nationale d'inscription sur les listes ? Non, surtout pas ! Après tout, il serait dommage que ces personnes non ou mal inscrites chassent le président des riches. Alors chut, silence ! Il ne faudrait pas ébruiter le fait qu'il ne leur reste que dix-sept jours pour s'inscrire. Car qui sont-ils ? Les jeunes et les plus pauvres du pays, les mêmes qui ont souffert de votre politique. Mais catastrophe pour vous : ils sont au total 13 millions ! Oui, vous avez peur du peuple qui vote. Car 109 milliardaires ne pèsent rien face aux 7 millions de chômeurs, face aux 8 millions de Français qui ont faim et aux 12 millions qui ont froid. Oui, que le peuple aille voter n'arrangerait pas vos affaires ! Au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, Emmanuel Macron récoltait 8 millions et demi de voix, 12 millions de nos concitoyens étant alors non ou mal inscrits, sans parler des 10 millions d'abstentionnistes. Faites le compte : il y a de quoi faire couler votre start-up nation !

Je le dis aux concitoyens qui nous écoutent ou qui nous liront : quand les dégoûtés partent de la politique, il ne reste que les dégoûtants ! Mais voici la bonne nouvelle : si vous décidez de vous inscrire sur les listes électorales et de vous rendre aux urnes, vous pourrez alors virer Emmanuel Macron et les députés macronistes !

Une démocratie sans le peuple, voilà ce qui vous fait rêver, monsieur le Premier ministre ; que le peuple aille voter, voilà ce qui vous effraie !

M. Christophe Castaner. Le peuple a choisi !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Madame la présidente Panot, je ne suis pas sûr que je vous confierai cet après-midi ce qui me fait rêver... Je vais en revanche essayer de répondre factuellement à certains éléments de votre question.

Il est vrai que 6 % de nos concitoyens en âge de voter ne sont pas inscrits sur les listes électorales, et c'est une réelle préoccupation. Je ne partage pas votre diagnostic, mais votre constat. C'est une difficulté à laquelle le Gouvernement, en particulier le ministre de l'intérieur et la ministre déléguée Marlène Schiappa, s'attaque de façon énergique.

Tout d'abord, je veux rappeler devant la représentation nationale que nous avons élargi la période d'inscription sur les listes électorales...

Plusieurs députés du groupe LaREM. Eh oui !

M. Jean Castex, Premier ministrejusqu'au 2 mars par internet et jusqu'au 4 mars en mairie.

Par ailleurs, nous avons lancé un site internet dédié, car les défauts d'inscription concernent surtout les plus jeunes de nos concitoyens, même s'ils ne sont pas les seuls. Je pense au site elections.interieur.gouv.fr qui centralise l'ensemble des démarches relatives aux élections. Depuis son lancement, il y a trois semaines, près de 600 000 personnes s'y sont déjà connectées, ce qui a eu pour conséquence des inscriptions sur les listes électorales.

Nous avons également rendu le vote plus facile en numérisant les procédures de procuration. Une autre plateforme en ligne, maprocuration.gouv.fr permet à tous nos concitoyens de donner une procuration à un proche, partout sur le territoire, grâce à la déterritorialisation.

Enfin, nous avons proposé une nouvelle carte électorale. Un QR code permet d'accéder en direct à toutes les informations relatives à l'élection.

Je profite de cette occasion pour annoncer à la représentation nationale que, le 25 février, nous lancerons une grande campagne institutionnelle d'incitation au vote et à l'inscription sur les listes électorales.

Mme Mathilde Panot. Le 25 février !

M. Michel Herbillon. Il serait temps !

M. Jean Castex, Premier ministre. Nous mobiliserons des artistes, des effecteurs, et nous souhaitons évidemment que cette campagne soit relayée par les réseaux sociaux de proximité dont vous connaissez tous l'influence aujourd'hui.

Plus généralement, deux missions ont été créées sur ce sujet pour apporter des réponses structurelles. La mission d'information que vous avez décidée, monsieur le président, à la suite des élections régionales et départementales, confiée à M. Xavier Breton et M. Stéphane Travert, respectivement président et rapporteur, dont les conclusions ont été remises mi-décembre.

M. Pierre Cordier. C'était pas terrible ! Il n'en est pas sorti grand-chose !

M. Jean Castex, Premier ministre . J'ai moi-même saisi le CESE – Conseil économique, social et environnemental – sur la question de l'abstention des jeunes aux élections afin qu'il fasse des préconisations. Son avis est attendu pour le mois de mars prochain. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4812

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)